

INSTITUT DE FORMATION EN SOINS INFIRMIERS J. LEPERCQ - HÔPITAL ST JOSEPH ST LUC

ÉPREUVES DE SÉLECTION

ACCÈS AUX ÉTUDES D'INFIRMIER - Rentrée 2025

Candidat relevant de la formation professionnelle continue et justifiant de trois ans de cotisation à un régime de protection sociale - Titulaire ou non du baccalauréat

OUVERTURE DES INSCRIPTIONS ➡ mercredi 15 janvier 2025

CLÔTURE DES INSCRIPTIONS ➡ jeudi 13 mars 2025 minuit (cachet de la poste faisant foi)

ÉPREUVE ÉCRITE ➡ jeudi 03 avril 2025 - 14 heures

ÉPREUVE ORALE ➡ entre le 31 mars et le 6 mai 2025

Site de Préinscription en ligne : <https://myselect-stjoseph-stluc.epsilon-informatique.net/s/1>



Application des mesures sanitaires en vigueur obligatoire pour les épreuves (ou dans la convocation)

- Une seule session de sélection est organisée pour l'ensemble des Instituts de Formation en Soins Infirmiers (IFSI) du territoire de conventionnement université Lyon 1.¹
- **Vous devez vous inscrire et envoyer votre dossier dans un seul Institut du Territoire de Conventionnement Université Lyon 1¹.**
⇒ ***Un candidat qui s'inscrit dans plusieurs IFSI du territoire verra sa candidature annulée et ne pourra prétendre à une demande de remboursement des frais de sélection.***
- Le dossier est à transmettre par lettre simple ou suivie à l'institut du choix n°1.
- Les frais d'inscription aux épreuves de sélection s'élèvent à 105 € pour notre IFSI. **Non remboursés en cas de désistement ou d'absence.**

¹ Fleyriat Bourg-en-Bresse ; Orsac CPA Bourg-en-Bresse ; IFPS Bourgoin-Jallieu ; Bugey Hauteville ; HCL Clémenceau secteur sud ; Croix-Rouge compétence Lyon ; HCL Esquirol secteur est ; Rockefeller Lyon ; St Joseph St Luc Lyon ; Ocellia Lyon ; Vinatier Lyon ; Vienne ; Les Hôpitaux Nord-Ouest Villefranche

CONSTITUTION DU DOSSIER

Les éléments constitutifs du dossier à envoyer sont les suivants :

- ☐ Attestation récapitulative (à imprimer après la pré-inscription sur Myselect),
- ☐ Fiche CNIL - Droits à la protection des données (annexe 1)
- ☐ Fiche choix des instituts (annexe 2)
- ☐ Pièce d'identité recto/verso **en cours de validité** (carte d'identité, passeport, titre de séjour)
- ☐ Lettre de motivation
- ☐ Curriculum Vitae
- ☐ Photo d'identité,
- ☐ Diplôme obtenu préalablement (ex : DEAS, DEAP, baccalauréat...)
- ☐ 1 ou des attestation(s) justifiant en temps cumulé de 3 ans de cotisations à un régime de protection sociale à la date prévue des épreuves (attestation employeurs, relevé de carrière, attestation pôle emploi...
⇒ *relevé de carrière = démarches à effectuer sur internet via le lien (prise en compte de ma carrière) :*
<https://www.lassuranceretraite.fr/portail-info/home/actif/salarie/droit-parcours-pro/cotisation-carriere.html>
- ☐ Chèque de 105 € à l'ordre de l'Hôpital St Joseph St Luc correspondant aux frais de sélection



- ➔ Tout dossier incomplet ou non transmis dans les délais (cachet de la poste faisant foi) ou non affranchi à la tarification en vigueur sera rejeté.
- ➔ Le secrétariat ne confirmera pas la réception de votre dossier par téléphone.

PROCÉDURE D'INSCRIPTION SUR MYSELECT

Vous devez imprimer les 2 annexes de la notice de renseignements

1. Cliquer sur lien ou recopier le au niveau du moteur de recherche sur internet
➔ <https://myselect-stjoseph-stluc.epsilon-informatique.net/s/1>
2. Saisir votre NOM-Prénom et adresse mail pour recevoir un lien par mail et créer votre mot de passe
➔ **Attention bien vérifier les SPAMS (ou courrier indésirable).**
3. Une fois le mot de passe créé, vous devez accepter les conditions générales pour débiter votre candidature puis déposer vos documents.
4. A la fin de l'inscription, cliquer sur télécharger l'attestation récapitulative pour l'imprimer, vous la recevez également par mail (toujours vérifier les SPAMS).
5. Renvoyer cette attestation accompagnée des frais d'inscription à l'adresse suivante : IFSI HOPITAL ST JOSEPH ST LUC – 42 bis, rue Professeur Grignard – 69007 LYON
6. Une fois votre dossier validé par le secrétariat, vous recevrez un mail de confirmation de Myselect.

LIEU DE DÉROULEMENT DES ÉPREUVES

Les épreuves se déroulent dans l'IFSI d'inscription :

IFSI J. LEPERCQ – HÔPITAL ST JOSEPH ST LUC – 42, bis rue Professeur Grignard – 69007 LYON

NATURE DE L'ÉPREUVE

- Un entretien portant sur l'expérience professionnelle du candidat. L'entretien de vingt minutes est noté sur 20 points. Il s'appuie sur la remise d'un dossier permettant d'apprécier l'expérience professionnelle, le projet professionnel et les motivations du candidat ainsi que ses capacités à valoriser son expérience professionnelle (cf liste des documents à fournir)
- Une épreuve écrite comprenant :
 - Une sous-épreuve de rédaction et/ou de réponses à des questions dans le domaine sanitaire et social notée sur 10 points. Elle doit permettre d'apprécier, outre les qualités rédactionnelles des candidats, leurs aptitudes au questionnement, à l'analyse et à l'argumentation ainsi que leur capacité à se projeter dans leur futur environnement professionnel.
 - Une sous-épreuve de calculs simples notée sur 10 points. Elle doit permettre d'apprécier les connaissances en mathématiques des candidats.

L'épreuve écrite est notée sur 20 points. Elle est d'une durée totale d'une heure répartie en temps égal entre chaque sous-épreuve.

RÉSULTATS

**Une note inférieure à 8/20 à l'une des deux épreuves (orale ou écrite) est éliminatoire.
Pour être admis, le candidat doit obtenir un total d'au-moins 20 sur 40 aux épreuves.**

- Les résultats seront communiqués à l'issue de la commission d'examen des vœux Parcoursup qui fait acte de jury. Les résultats seront communiqués le 2 juin 2025 à 09h00 :
 - ⇒ Sur internet : <https://www.saintjosephsaintluc.fr/ifs-i-fas/22.diplome-d-etat-infirmier>
 - ⇒ Par affichage à l'Institut
 - ⇒ Par courrier personnel à chaque candidat (seul document officiel valide)

➡ AUCUN RÉSULTAT NE SERA DONNÉ PAR TÉLÉPHONE

L'admission définitive est soumise, entre autre, à une obligation vaccinale :

Présentation d'un certificat médical de vaccinations conforme à la réglementation en vigueur fixant les conditions d'immunisation des professionnels de santé en France

- Diphtérie, tétanos, poliomyélite
- Test tuberculinique récent (moins de 3 mois)
- Hépatite B (3 injections et sérologie validée par un médecin)

Afin d'être à jour et compte tenu des délais de vaccination il est indispensable de commencer votre cycle vaccinal dès validation de votre inscription.

FRAIS DE SCOLARITÉ

- ✚ Prise en charge individuelle : 975 € de frais de scolarité + 175 € de droits d'inscription légaux par année de formation (droits remboursés par la Région pour les boursiers) + 103 € CVEC (tarifs 2024/2025)
- ✚ Prise en charge par un employeur ou un OPCA en formation continue : 7500 € de frais de scolarité + 175 € de droits d'inscription par année de formation.